



Documents à fournir pour le premier entretien :

- Une attestation de Taux Journalier à demander à votre mutuelle (service social)
- Une attestation d'inscription comme « Demandeur d'Emploi Libre » (généralement catégorie INAMI) du FOREM
- Votre carte d'identité

Contact

Camille Fink

c.fink@lelope.be


0491/90.62.74



Scannez et retrouvez-nous sur notre site



Le Plope asbl

 Rue Vert-Vinâve 60
4041 VOTTEM

 04/227.51.76

 info@lelope.be

 www.lelope.be

 plopeasbl

Détermination de projet INAMI

Cellule INAMI



Centre de Formation et d'Insertion
Socioprofessionnelle Adapté

Coaching collectif, individuel, stages



Détermination de projet INAMI

Vous souhaitez vous remobiliser et être accompagné-e dans l'élaboration d'un nouveau projet professionnel ?



Conditions d'admission

- Avoir plus de 18 ans
- Etre en incapacité de travail (STATUT INAMI)
- Avoir réalisé un bilan d'orientation professionnel au sein d'un CFISPA
- Vouloir investir ou réinvestir la sphère professionnelle

Statut en formation

- Maintien des indemnités d'incapacité de travail ou d'invalidité
- Intervention dans les frais de déplacement

Objectifs

- Poursuivre et approfondir le travail d'orientation et de construction du projet professionnel amorcé lors du BOP
- Analyser et évaluer ses compétences et ses capacités d'apprentissage
- Découvrir et expérimenter différents secteurs professionnels
- Être soutenu vers les prestataires jugés adéquats en fonction des compétences, aptitudes et besoins
- Promouvoir et assurer la préparation aux dispositifs généraux de formation

